



Atelier de Préformation

# Catalogue Formations 2023

# Nos engagements

## **Des conseils personnalisés**

\*\*\*\*\*

Nous serons attentifs à votre projet et nous vous proposerons un parcours de formation adapté à vos objectifs, votre niveau et à votre disponibilité

## **Un tutorat pédagogique**

\*\*\*\*\*

Nous serons présents tout au long de votre formation pour vous aider, vous guider, vous valoriser et vous rendre autonome

## **Un suivi Individualisé**

\*\*\*\*\*

Vous aurez une relation privilégiée avec l'équipe pédagogique qui suit votre parcours en présentiel et à distance

## **Un accompagnement au projet**

\*\*\*\*\*

Vous bénéficierez de notre réseau partenarial pour faciliter vos suites de parcours

## **Des échanges permanents**

\*\*\*\*\*

Nous vous proposerons des mises en situation de travail coopératif vous permettant d'échanger avec d'autres apprenants

## **Des supports variés**

\*\*\*\*\*

Vous bénéficierez de supports d'apprentissages variés (plateformes numériques, revues, outils internes...)

## **Des moyens et des ressources adaptés**

\*\*\*\*\*

Vous disposerez d'un espace de formation adapté, d'un lieu ressources, d'un espace multimédia, d'un fablab et d'outils numériques récents

## **Des tarifs étudiés**

\*\*\*\*\*

Les tarifs proposés seront adaptés à votre situation personnelle (gratuité ou mobilisation de votre CPF)

**Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié à temps partiel sans diplôme et vous souhaitez accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante. L'Atelier de Préformation vous propose une formation « dynamique vers l'emploi ».**

[illegible]

**Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié à temps partiel sans diplôme et/ou vous souhaitez développer vos connaissances en formation générale. L'Atelier de Préformation vous propose une formation « Se Former pour Lire Ecrire Agir ».**

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs</b> | Acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles de base autour du savoir Lire Ecrire et Compter pour évoluer vers l'emploi ou la qualification<br>Lever les freins à une insertion professionnelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Organisme</b>            | FCP- Atelier de Préformation de Marquette<br><b>Tél. : 03 28 38 14 40</b><br>Email : administration-atelier@fcp-asso.org.<br>Référénte de l'organisme :Stéphanie DABLEMONT                                                                                                           |
| <b>Contenus</b>  | Suite à une évaluation initiale, un programme individualisé de formation sera établi afin de proposer un programme autour :<br><b>Des savoirs généraux</b><br>Communiquer dans la langue maternelle (oral et écrit)<br>Culture mathématique<br>Apprendre à apprendre<br><b>Des savoirs appliqués</b><br>Culture numérique<br>Savoir-être et soft skills<br>Gestes et postures en entreprise<br>Règles de sécurité et d'hygiène en entreprise<br>Ouverture culturelle<br><br><b>Une partie de la formation pourra s'effectuer à distance</b> | <b>Public</b>               | Jeunes et adultes, demandeurs d'emploi, salariés à temps partiel (inférieur à 24h) :<br>Présentant des difficultés à comprendre un texte écrit et/ou à transmettre efficacement un message écrit.<br><br>Souhaitant concrétiser un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. |
| <b>Durée</b>     | Durée minimum : 90 h - Durée maximum : 400 h<br>Durée hebdomadaire modulable<br>Renouvelable au maximum une fois jusqu'à 600 h                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Positionnement</b>       | <b>RÉUNIONS D'INFORMATION</b><br><b>Mise en place d'un Espace-Temps d'Accueil Permanent « ETAP »</b>                                                                                                                                                                                 |
| <b>Dates</b>     | Début : Janvier 2023 Fin : Décembre 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Cout de la formation</b> | <b>Tous les lundis à 14 heures.</b><br><br><b>8.25 € de l'heure stagiaire</b><br>Financement pris en charge par Conseil Régional                                                                                                                                                     |
| <b>Lieu</b>      | FCP- Atelier de Préformation de Marquette<br>12 bis avenue Industrielle 59520 Marquette<br>Tél.0328381440<br><br>Antenne délocalisée sur Lille (Faubourg de Béthune)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Accessibilité</b>        | Bâtiment classé ERP, accessible aux personnes à mobilité réduite                                                                                                                                                                                                                     |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Places</b>               | 26 places (entrées et sorties permanentes)                                                                                                                                                                                                                                           |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Contact</b>              | Helene BOLLE<br>hbolle@fcp-asso.org                                                                                                                                                                                                                                                  |

**Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié et vous souhaitez accéder à la compétence clé : Communication en langue étrangère.**  
**L'Atelier de Préformation vous propose une formation en Français Langue Etrangère.**

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs</b> | Développer ses compétences en communication écrite et orale en langue française.<br>Maîtriser la langue française afin d'augmenter son autonomie dans les relations avec son environnement socio-professionnel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Organisme</b>            | <b>FCP- Atelier de Préformation de Marquette</b><br><b>Tél. : 03 28 38 14 40</b><br>Email : <a href="mailto:administration-atelier@fcp-asso.org">administration-atelier@fcp-asso.org</a> .<br>Référente de l'organisme : Stéphanie DABLEMONT                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Contenus</b>  | La formation sera basée sur le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues), autant dans la constitution de son programme que dans l'évaluation des stagiaires, y compris pour le positionnement.<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension et expression orale</li> <li>- Compréhension et production écrite</li> <li>- Découverte de la culture</li> <li>- Échanges interculturels</li> </ul> <b>Français Langue étrangère (FLE)</b><br>Possibilité de préparer les candidats aux certifications finales du DELF et du DELF pro | <b>Public</b>               | Jeunes et adultes, demandeurs d'emploi ou salariés (inférieur à 24h), souhaitant développer des compétences en Français langue étrangère. Pour les personnes hors Espace Economique Européen, la personne a signé un contrat d'accueil et d'intégration et a suivi la formation linguistique prévue.<br><br><b>Positionnement</b><br>Priorité au niveau 4 et infra. Le niveau en langue à l'entrée doit être inférieur aux niveaux couverts par la formation (A1, A2, B2 du cadre européen) |
| <b>Durée</b>     | Durée minimum : 90 h Durée maximum : 350 h<br><b>Une amplitude maximale</b> de réalisation de 6 mois.<br>Durée hebdomadaire modulable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Cout de la formation</b> | <b>RÉUNIONS D'INFORMATION</b><br><b>Mise en place d'un Espace-Temps d'Accueil Permanent « ETAP »</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Dates</b>     | Début : Janvier 2023 Fin : Décembre 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Accessibilité</b>        | <b>Tous les lundis à 14 heures.</b><br><br><b>8.25 € de l'heure stagiaire</b><br>Financement pris en charge par Conseil Régional<br><br>Bâtiment classé ERP, accessible aux personnes à mobilité réduite                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Lieu</b>      | FCP- Atelier de Préformation de Marquette<br>12 bis avenue Industrielle 59520 Marquette<br>Tél.0328381440                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>Places</b>               | 26 places (entrées et sorties permanentes)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Contact</b>              | Helene BOLLE<br><a href="mailto:hbolle@fcp-asso.org">hbolle@fcp-asso.org</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

**Vous êtes une personne issue de l'immigration rencontrant des difficultés dans la communication orale et /ou écrite en la langue française. L'Atelier de Préformation vous propose une formation « Alphabétisation ».**

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                             |                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs</b> | Enrichir et améliorer la communication orale et/ou les connaissances de base des personnes à des fins sociales et professionnelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Organisme</b>            | <b>FCP- Atelier de Préformation de Marquette</b><br><b>Tél. : 03 28 38 14 40</b><br>Email : administration-atelier@fcp-asso.org.<br>Référente de l'organisme : Stéphanie DABLEMONT.                                                                          |
| <b>Contenus</b>  | Une évaluation initiale permettra de réaliser un bilan linguistique préalable à la mise en place d'un programme de formation individualisé.<br><br>Communication écrite :<br>- Apprentissage de la lecture<br>- Règles de la communication écrite<br>- Développer des notions pratiques (lire l'heure, lire le journal, lire un plan, les petites annonces)<br><br>• Communication orale :<br>- Entraînement à des situations de communication de la vie quotidienne<br>- Conversations et discussions sur des thématiques<br>- Développement de la fluidité verbale et la spontanéité de l'expression | <b>Public</b>               | Personnes issues de l'immigration, peu ou pas scolarisées dans le pays d'origine, rencontrant des difficultés dans la communication orale et/ou écrite de la langue française et souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi et/ou personnel. |
| <b>Durée</b>     | Durée : 200 h modulables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Positionnement</b>       | <b>RÉUNIONS D'INFORMATION</b><br><br><b>Mise en place d'un Espace-Temps d'Accueil Permanent « ETAP »</b><br><br><b>Tous les lundis à 14 heures.</b>                                                                                                          |
| <b>Dates</b>     | Début : Janvier 2023 Fin : décembre 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Cout de la formation</b> | <b>8.25 € de l'heure stagiaire</b><br>Financement pris en charge par la politique de la ville                                                                                                                                                                |
| <b>Lieu</b>      | FCP- Atelier de Préformation de Marquette<br>12 bis avenue Industrielle 59520 Marquette<br>Tél.0328381440<br><br>Action délocalisée sur Lille (Faubourg de Béthune)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Accessibilité</b>        | Bâtiment classé ERP, accessible aux personnes à mobilité réduite (Marquette)                                                                                                                                                                                 |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Places</b>               | 20 places (entrées et sorties permanentes)                                                                                                                                                                                                                   |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Contact</b>              | Helene BOLLE<br>hbolle@fcp-asso.org                                                                                                                                                                                                                          |

**Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié à temps partiel sans diplôme et/ou vous souhaitez accéder au socle de connaissances et compétences européennes. L'Atelier de Préformation vous propose une certification Cléa.**

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                             |                                                                                                                                                                                   |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs</b> | Obtenir une certification attestant de la maîtrise des savoirs de base afin de favoriser votre employabilité et de renforcer votre accès à la formation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Organisme</b>            | <b>FCP- Atelier de Préformation de Marquette</b><br><b>Tél.: 03 28 38 14 40</b><br>Email : administration-atelier@fcp-asso.org.<br>Référénte de l'organisme : Stéphanie DABLEMONT |
| <b>Contenus</b>  | <b>Évaluation des 7 compétences clés européennes :</b><br>La communication en français<br>L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique<br>L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique<br>L'aptitude à travailler dans le cadre des règles définies d'un travail en équipe<br>L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel<br>La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie<br>La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires | <b>Public</b>               | Jeunes et adultes, demandeur d'emploi et/ou salariés (inférieur à 24h) souhaitant accéder au socle de connaissances et compétences européennes.                                   |
| <b>Durée</b>     | L'évaluation initiale a une durée de <b>7 heures</b> et se déroule en plusieurs étapes : accueil et présentation de la certification, entretien individuel, évaluation, second entretien de restitution des résultats et préconisation<br>Si le candidat maîtrise les 7 compétences, son dossier sera présenté devant la commission.<br>Si le candidat ne maîtrise pas les 7 compétences, une prescription de formation sera proposée afin de valider les domaines non acquis. Le candidat aura 5 ans pour valider la totalité du socle.                                                                                | <b>Positionnement</b>       | <b>RÉUNIONS D'INFORMATION</b><br><b>Mise en place d'un Espace-Temps d'Accueil Permanent « ETAP »</b><br><br><b>Tous les lundis à 14 heures.</b>                                   |
| <b>Dates</b>     | Début : Janvier 2023    Fin : Décembre 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Cout de la formation</b> | <b>450 €</b>                                                                                                                                                                      |
| <b>Lieu</b>      | FCP- Atelier de Préformation de Marquette<br>12 bis avenue Industrielle 59520 Marquette<br>Tél.0328381440                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Accessibilité</b>        | Bâtiment classé ERP, accessible aux personnes à mobilité réduite                                                                                                                  |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Places</b>               | 25 places (entrées et sorties permanentes)                                                                                                                                        |
|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Contact</b>              | Helene BOLLE<br>hbolle@fcp-asso.org                                                                                                                                               |

# Notre démarche qualité

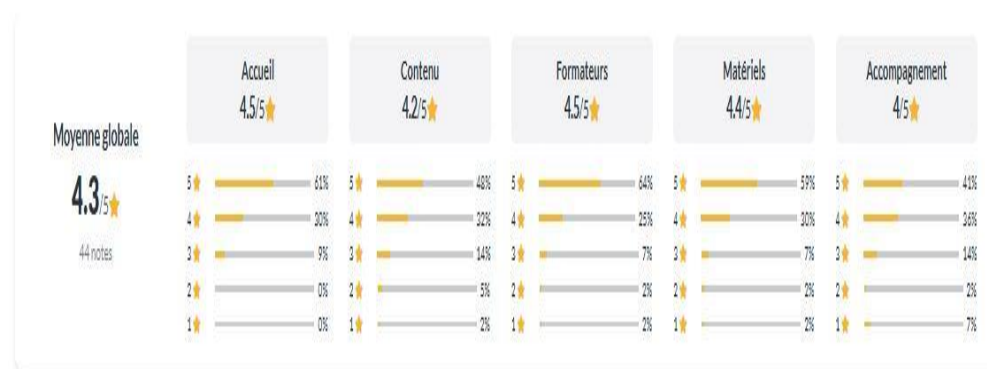
Une démarche qualité intégrée depuis 2018 dans le cadre du label **APP** (Atelier de Pédagogie Personnalisée). Notre organisme de formation met en place une démarche pédagogique unique et originale centrée sur la personnalisation de la formation, l'accompagnement des apprenants, l'ancrage sur le territoire, le fonctionnement en réseau, la diversité des publics et la mise en œuvre des apprentissages autour des huit compétences clés européennes.

Notre structure est certifiée Qualiopi depuis janvier 2021 (AFNOR) et labellisée "Bleu blanc zèbre",

**Avis sur le centre de formation** (source ANOTEA Pôle Emploi 2022)

**Nos résultats de la certification CLEA 2022**

## Les notes



## Le Cléa

**26** évaluations préalables ont été réalisées

**06** personnes ont obtenu leur certification

**09** personnes ont validé partiellement le Cléa

**11** personnes sont en attente de certification

## Le Cléa numérique

**04** évaluations préalables ont été réalisées

**03** personnes ont obtenu leur certification

**01** personne a validé partiellement le Cléa

## Nos conditions générales de vente 2023

---

### Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation, de bilan et/ou d'accompagnement. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du FCP, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le FCP ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer. La version applicable la plus à jour est celle disponible sur le site [www.fcp-asso.org](http://www.fcp-asso.org) à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de du FCP, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

### Conditions d'inscription

Chaque demande d'inscription à l'une des prestations de formation, de ce catalogue nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription dûment renseigné à :

FCP Atelier de Préformation

12 bis avenue Industrielle 59520 Marquette lez Lille

Tél. 03.28.38.14.40

Courriel : [administration-atelier@fcp-asso.org](mailto:administration-atelier@fcp-asso.org)

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes par le client (acheteur, participant ou stagiaire), ainsi qu'à la réception du paiement correspondant à la prestation de formation, de bilan et/ou d'accompagnement choisie.

Les frais de repas ne sont pas compris dans le prix de la prestation.

Chaque personne inscrite, dans la limite des places disponibles, reçoit à l'adresse courriel indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la prestation de formation, de bilan et/ou d'accompagnement choisi.

### Modalités contractuelles d'inscription

A l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur, participant ou stagiaire) reçoit soit un contrat de prestation de service, soit une convention de formation (accompagnée, le cas échéant, d'un contrat de formation conformément aux articles L.6353-3 et s. du Code du travail), dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai minimum de quinze jours calendaires.

À l'issue de la prestation de formation, de bilan et/ou d'accompagnement, une facture acquittée et une attestation de présence est adressée à l'acheteur (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et dans le cas d'une action de formation, une attestation de fin de formation est remise à la personne inscrite.

### Prérequis

**Le FCP** spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales. Il appartient au client de s'assurer que tout stagiaire inscrit à une formation du FCP satisfait bien les prérequis spécifiés sur le programme de formation correspondant. Le FCP ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

### Prestations de services

Le FCP réalise des prestations de formation dans ses locaux et/ou en entreprise. Pour les besoins de l'exécution des formations, Le FCP peut être amené à installer des logiciels sur les postes informatiques du client ou mettre à sa disposition des postes informatiques équipés de logiciels préinstallés. Dans ces cas, le client ne bénéficie d'aucun droit sur les logiciels mais d'une simple mise à disposition pour les besoins et le temps nécessaire à la formation.

### Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis en euros toutes taxes (Le FCP n'est assujéti à la TVA). La facture est adressée au client après exécution de la prestation. En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Même en cas de paiement total ou partiel de la formation par un OPCO, les repas seront directement facturés au client. Il lui appartient de se faire rembourser ces frais par l'OPCO. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client. En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### Convention de formation

Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

### Convocations

Le FCP ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une ou deux semaines avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité. Cependant en cas de force majeure dûment reconnu ou pour **un motif légitime et impérieux avec apport de preuves**, le contrat sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

### Annulation d'un stage

Le FCP se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

### Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire

Les factures sont payables au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- Des intérêts de retard de paiement au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal,
- L'exigibilité immédiate des factures non échues.

Par ailleurs, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout règlement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au

montant de l'indemnité forfaitaire. Le FCP se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

### **Propriété intellectuelle**

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

### **Limitations de responsabilité du FCP**

La responsabilité du FCP ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère au FCP. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité du FCP est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client. La responsabilité du FCP est plafonnée au montant du prix payé par le client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité du FCP ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation.

### **Force majeure**

Le FCP ne pourra être tenu responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au FCP, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du FCP.

### **Protection des données à caractère personnel**

Le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation ou du contrat de prestation rempli par le client.

Il suffit d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du service Direction.

Ces données personnelles sont utilisées par le FCP uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels le FCP peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

N'hésitez pas à contacter le FCP Atelier de Préformation au 03.28.38.14.40 – [administration-atelier@fcp-asso.org](mailto:administration-atelier@fcp-asso.org)

### **Droit applicable — Attribution de compétence**

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et le FCP à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Lille.

Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

**Date de mise en application au 02/01/2023**